

Office du Ducroire

50 ans d'existence



Entouré de nombreuses personnalités, l'Office du Ducroire a fêté un demi-siècle de confiance réciproque

Voilà 50 ans que l'Office du Ducroire (ODL) est au service des entreprises luxembourgeoises exportatrices. Entourée de nombreuses personnalités et de plus de 250 participants, clients et partenaires commerciaux, l'équipe de l'ODL a fêté ce demi-siècle de confiance réciproque.

C'est dans une salle comble et en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier, que l'ODL a fêté dignement ses 50 ans le 2 décembre 2011, dans les locaux de la Chambre de commerce. Créé en 1961, l'ODL a pour objet de favoriser les relations économiques et financières internationales dans l'intérêt du Luxembourg, notamment par la couverture de risques dans le domaine de l'exportation, de l'importation et des investissements à l'étranger. L'ODL met à la disposition des entreprises ses produits d'assurance-crédit, sa connaissance des spécificités locales des marchés ainsi que ses partenaires officiels. Depuis la convention de coopération entre l'ODL et l'Etat du 29 avril 2002, portant création du Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL), l'ODL assume le soutien des exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire d'une participation partielle aux frais de promotion, d'exposition et de formation à l'exportation.

Dans son allocution d'accueil, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de commerce, a souhaité la bienvenue à tous. La conquête de nouveaux marchés étant l'un des défis majeurs des entreprises, Pierre Gramegna a rappelé le rôle et la mission primordiale de l'agence pour promouvoir les exportations luxembourgeoises et s'est félicité du partenariat et de la collaboration étroite avec la Chambre de commerce depuis ses débuts, il y a 50 ans. Après un bref survol historique de l'organisation présenté par Etienne

Reuter, président de l'ODL, ce dernier a dévoilé le nouveau logo de l'ODL - Luxembourg Export Credit Agency. Il a aussi annoncé qu'en temps de crise, l'ODL relevait le défi de continuer à épauler les entreprises luxembourgeoises à prendre pied sur les marchés lointains à fort potentiel de croissance en mettant aussi à profit l'adhésion de l'ODL depuis octobre 2011 au réseau international des assureurs-crédit « Union de Berne ». Luc Frieden, ministre des Finances, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et Michel Wurth, président de la Chambre de commerce se sont ensuite succédés à la tribune et ont souligné les nombreux domaines d'expertise de l'ODL en matière de commerce extérieur, avant de saluer le travail et l'engagement de son président et de l'équipe en place.

Les allocutions ont été suivies par la remise de l'« Export Award », un nouveau prix lancé par l'ODL, la Chambre de commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en partenariat avec les deux agences de promotion « Luxembourg for Business (Lfb) » et « Luxembourg for Finance (Lff) ». Ce prix récompense des PME luxembourgeoises qui se sont démarquées par leurs initiatives et résultats en matière d'internationalisation de leurs activités. Le prix, qui s'adresse aux PME de tous les secteurs économiques, se place dans le contexte des actions que la Chambre de commerce mène en matière de sa politique de soutien aux PME.

L'« Export Award », dont c'était la première remise ce 2 décembre 2011 à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ODL, sera décerné tous les deux ans. Quatre entreprises ont ainsi été distinguées. Codiprolux S.A., une société spécialisée dans les anneaux de levage articulés, a remporté le premier prix d'une valeur de 15.000 euros. Un deuxième prix de 10.000 euros a été attribué à Hein S.à.r.l., une entreprise leader au Benelux et en Allemagne dans la conception et la fabrication de fours pour boulangeries et pâtisseries. Un troisième prix a été remis à deux entreprises arrivées ex-aequo : Fallprotec S.A., spécialisée dans l'équipement pour la sécurité des travaux en hauteur et BPM-Lux, active en logistique e-commerce et réexpédition de courriers et colis. Chacune d'entre elles s'est vue décerner un prix d'un montant de 5.000 euros.

Photo : CC

www.odl.lu